

La Ville de Liège organise l'édition 2023 du Prix Biennal de Littérature Wallonne. Cette opération participe de la volonté de défendre la diversité de notre patrimoine linguistique et culturel et s'inscrit dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Liège à la charte « Ma commune dit awè aux langues régionales ».

Ce prix récompensera une œuvre, parue après 2004, écrite dans une langue régionale endogène de la Belgique romane, d'un•e auteur•trice contemporain•e.

Le prix peut être décerné pour un seul ouvrage ou pour l'ensemble de l'œuvre d'un·e écrivain·e, quelle que soit la langue régionale endogène de Wallonie employée. Le·a candidat·e peut déposer plusieurs ouvrages qui seront jugés individuellement.

Les travaux (prose, nouvelle, roman, poésie, théâtre, essai, slam...) seront soit déjà publiés, soit totalement inédits, en excluant les traductions et adaptations d'œuvres existantes.

Les textes, en huit exemplaires, seront envoyés au plus tard pour le 31 mai 2023 à l'adresse suivante :

Mehmet AYDOGDU, Échevin de la Culture 92, en Féronstrée à 4000 Liège Tél. 042219321 – courriel : lectures@liege.be

Le prix, d'un montant de 1500 euros, sera décerné début 2024.

Règlement disponible sur www.liege-lettres.les-prix-littéraires et https://www.liege.be/fr/decouvrir/culture/appel-a-projetcandidature

